

Plan filière TRUFFES Auvergne Rhône-Alpes

AG FARAT – Vendredi 13 mars 2020



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



- » Traiter au niveau **régional** des enjeux de **moyens termes spécifiques** à chaque filière :
- **Stratégie collective amont-aval, structuration des opérateurs économiques, création et répartition de valeur et sécurisation des productions,**
- **Développement économique** d'une filière de production, réponse à des **opportunités de marché** et recherche de nouveaux débouchés, amélioration de la **qualité** des produits, de la sécurité des aliments, optimisation des **performances techniques**
- **Anticipation**, prospective, adaptation à un nouveau contexte, création de nouvelles opportunités, capacité à innover, **conduite de changements**, prise en compte des attentes sociétales, adaptation au changement climatique, **diffusion d'innovations et de connaissances** issus de l'expérimentation et la recherche
- **13,3 M€ attribués pour les 16 filières régionales en 2019** : 6,3 M€ /animales et 7 M€/végétales

Une méthodologie de conduite de projet :

- Associer l'ensemble des acteurs professionnels d'une filière de **l'amont à l'aval**
- Etat des lieux partagé, analyse afom, et stratégie** de moyens termes
- Plan d'actions d'une durée de **3-4 ans** (conseil, action collective, communication...) avec adaptations annuelles possibles dans le cadre de l'enveloppe négociée
 - Actions ayant un **impact direct sur les agriculteurs et les entreprises**
 - Comportant des **investissements** collectifs ou individuels
- Suivi de la mise en œuvre des actions du plan, **évaluation** au travers d'indicateurs,
- Coordination de la chambre régionale d'agriculture, au travers de **comités d'orientation**

- **Objectifs régionaux poursuivis :**

- Développer la production de truffes chez les agriculteurs

Objectif : + de 50 000 plants, soit 160ha de truffières chez des agriculteurs

- **Crédits Région :**

375 k€ sur 3 ans, soit 125 k€/an en moyenne, dont 80% Investissement et 20% Fonctionnement.

Plan cofinancé le Département de l'Ardèche

- **Descriptif opérationnel de la politique :**

- aides directes pour la plantation de truffières chez des producteurs (300 k€ sur 3 ans)
- expérimentation de techniques cultures et maîtrise des apports d'eau (22 k€ sur 3 ans)
- aides à la formation, communication et promotion (56 k€ sur 3 ans)

- **Réalisations en 2019-2020 :**

12 aides directes à des producteurs pour 5000 plants

équipement des sites expérimentaux sur tout le territoire Auvergne Rhône-Alpes

session de formation des néo-trufficulteurs ouverte en février 2020 par le CFPPA du Pradel

cartographie des terrains propices à la trufficulture en Ardèche prévue en 2020

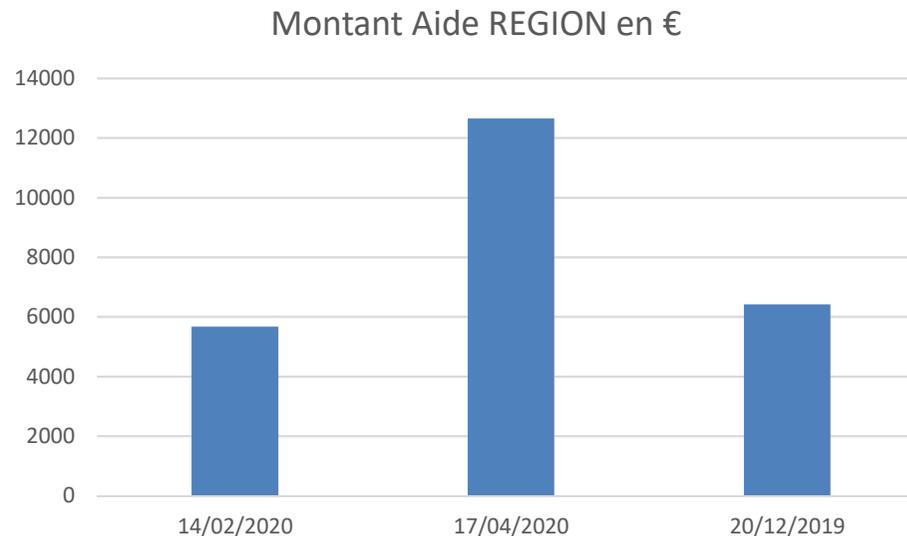
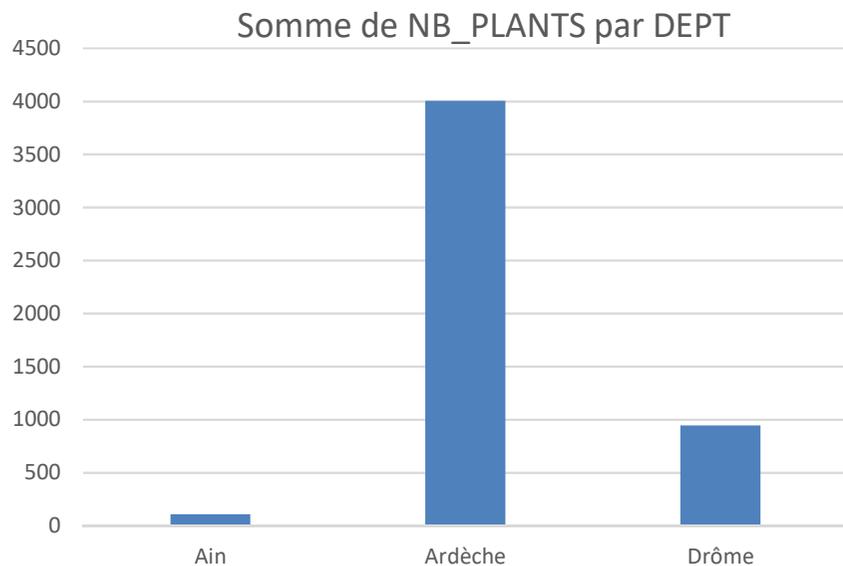
- **Remarque(s) :**

- Vote du plan en juin 2019, ouverture du dispositif d'aide à la plantation en ligne à l'été 2019

- **Gouvernance :** Comité de pilotage avec représentants du Conseil Régional, des Conseils Départementaux concernés, acteurs économiques et techniques **Animation du Plan :** portée par la FARAT

Décision Région d'aides à la plantation

- Décision en 6 mois pour 13 agriculteurs, environ 5000 plants, 25 k€ d'aide régionale
- Complément du Département de l'Ardèche
- Cas particulier : projets d'Auvergne (mesure 4,1,4) et en Isère (friches)
- À ce jour : 9 nouvelles demandes en ligne, en cours d'instruction pour un vote à l'automne





Aide régionale pour planter de nouvelles truffières

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Aide

Votre projet : développer une production de truffes

Bénéficiaires

Cette aide s'adresse aux exploitations agricoles trufficulteurs adhérents soit directement à la FARAT (Fédération Auvergne-Rhône-Alpes des Trufficulteurs) soit à un syndicat ou à une association adhérant à la FARAT.

Montant /Accompagnement proposé

Nous pouvons vous soutenir pour financer l'achat de plants certifiés et le matériel de plantation. La Région attribue une aide financière de 6 € par plant avec un minimum de 100 plants et un maximum de 700 plants.

Modalités



Toute demande d'aide doit se matérialiser par la constitution d'un dossier de demande d'aide. Seules les dépenses réalisées après la réception de la demande sont éligibles. Veillez à déposer votre dossier de demande d'aide avant le début de la réalisation de votre projet.





Démarche à suivre

- Etape 1 – adhésion à un syndicat de la FARAT et analyse de sol
- Etape 2 – dépôt en ligne sur le Portail des Aides Région 
- Etape 3 – avis de la FARAT sur le projet
- Etape 4 – analyse des services de la Région
- Etape 5 – décision des élus régionaux / vote de l'aide régionale 
- Etape 6 – transmission et vote de l'aide du Département de l'Ardèche (le cas échéant)
- Etape 7 – demande de paiement en ligne
- **Proposition d'un échéancier de calendrier :**
- Chaque année :
 - Avant le 15/06 : vote à l'automne (sept/oct/nov)
 - Avant le 15/09 : vote début d'année (janv/fév)
 - Avant le 15/02 : vote avant l'été (mai/juin)

Votre syndicat départemental

Liens : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/261/289-planter-de-nouvelles-truffieres-agriculture.htm>

https://aides.auvergnerhonealpes.fr/account-management/crauraprod-demandeurs/ux/#/login?redirectTo=https:%2F%2Faides.auvergnerhonealpes.fr%2Faides%2F%23%2Fcrauraprod%2Fconnecte%2FAGRI_PLANTRUF%2Fdepot%2Fsimple&jwtKey=jwt-crauraprod-portail-depot-demande-aides&footer=https:%2F%2Faides.auvergnerhonealpes.fr%2Faides%2F%23%2Fcrauraprod%2Fmentions-legales,Mentions%20l%C3%A9gales,_self

Services Région Auvergne Rhône-Alpes :

Secrétariat du Service Agriculture - T. 04 26 73 42 26 truffes@auvergnerhonealpes.fr

Céline JUVENETON – chargée de mission T 04 26 73 63 01

Nadia HAYOUN - Instructeur T 04 26 73 67 45

Virginie RICHARD – gestionnaire pour le paiement – T 07 26 73 50 73



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes /
Lyon**

1 esplanade François Mitterrand
CS 20033 — 69269 Cedex 2

Tél. 04 26 73 40 00 **Fax.** 04 26 73 42 18

**Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes /
Clermont-Ferrand**

59 Boulevard Léon Jouhaux - CS 90706
63050 Clermont-Ferrand Cedex 2

Tél. 04 73 31 85 85

auvergnerhonealpes.eu

